



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 26 Avril 2017

# LA POSTE DOIT EMBAUCHER TOUS LES PRÉCAIRES EN CDI, TOUT DE SUITE ET SANS CONDITIONS !

Alors que le pourcentage de travailleurs en cdd et intérim varie entre 10 et 20% selon les services, la Poste veut redorer son image et s'offre une grande campagne de presse en annonçant des centaines de recrutements sur le métier de facteur. Le chiffre de 3000 embauches, brandi comme exceptionnel, est pourtant une duperie sans nom. En 2015 la poste a recruté 3175 agents en CDI, en 2014 : 4625 ! On est donc en-dessous des années précédentes ! Il faut pourtant d'urgence des emplois en nombre suffisant partout. La Poste doit cdiser tous les salariés qui travaillent en cdd, intérim, tout comme les apprentis et les contrats pro.

## Avec 10 000 départs par an, 2 départs sur 3 ne sont pas remplacés et les conditions de travail se dégradent toujours

Pour la CGT, ce sont tous les agents en contrat précaire qu'il faut recruter en premier lieu. Ils connaissent le travail et la plupart veulent un CDI pour envisager et construire leur avenir. La Poste se garde bien de préciser que 3000 emplois, c'est bien le minimum tant les conditions de distribution ne sont plus assurées. En effet combien de tournées ne sont plus distribuées ou bien un jour sur deux ? A Paris 15, il n'y a pas si longtemps, on comptait 34 tournées vacantes sur 144 et 30 intérimaires dans le bureau !!!

Combien de facteurs se voient imposer la sécabilité, voire la sur-sécabilité, pour pallier le manque d'emplois et doivent se battre pour que la direction paie les heures sups ? Dans tous les métiers, les suppressions de postes conduisent à des situations gravissimes. Ainsi les services de gestion et de paie ne peuvent plus assurer le traitement des dossiers des agents licenciés, les privant de leurs droits à s'inscrire à Pôle Emploi et donc à les laisser sans ressources plusieurs mois d'affilés.

A Paris il s'agirait de 170 recrutements au Courrier, c'est une goutte d'eau au regard des besoins existants. De plus, c'est exactement le même nombre que l'année passée alors que les départs vont augmenter.

La Poste se retranche derrière des arguments inacceptables pour ne pas embaucher les hommes et les femmes qu'elle exploite tout au long de l'année. Ils ne satisferaient pas au test qu'elle propose. Or, au vu du nombre d'échecs, on peut douter de la pertinence de ce test qu'il faut passer pour être embauché en CDI. C'est un scandale de s'offrir une vertu en claironnant donner sa chance aux plus défavorisés tout en les plaçant en situation d'échec parce que les tests sont inadaptés ! Et alors qu'en CDD ou intérim, le permis de conduire n'est pas exigé, il le devient dès qu'il s'agit de transformer ces emplois précaires en CDI. Si cette exigence peut s'entendre en zone rurale ou semi urbaine, à Paris et dans les grandes villes, la distribution s'effectue à pied et cette exigence n'a donc pas lieu d'être. Ce ne sont avant tout que d'odieus prétextes pour ne pas embaucher et se tourner vers de la sous-traitance !!!



## Le scandale du CICE

Avec 300 millions perçus pour l'année 2016, La Poste annonce 3000 emplois soit 100 000 euros d'argent public par emploi. Cela fait un peu cher. Véritable scandale, La Poste doit rendre des comptes sur l'utilisation du CICE. En 3 ans, avec 1 milliard de perçu, elle aurait dû au moins embaucher 10 000 CDI par an pour combler les départs. La CGT exige que la transparence soit faite sur l'utilisation du CICE par La Poste.

## 20 000 précaires à La Poste en permanence : inacceptable !

15 000 CDD et 5000 intérimaires (*source : bilan social de La Poste*), tels sont les chiffres accablants de la précarité à La Poste. Ces 20 000 précaires doivent être cdésés d'urgence puisqu'ils ne sont pas là pour traiter un surplus d'activité mais bien pour écouler la charge de travail quotidienne. Ces emplois ont vocation à être pérennisés tout de suite. Comment La Poste peut-elle continuer à maintenir ces personnels dans l'incertitude ? Du boulot, il y en a, La Poste doit embaucher en CDI.

**La CGT exige le CDI à temps plein comme base d'embauche, sans conditions. Tous les précaires (intérim, cdd, apprentis contrats pro) doivent devenir des postiers en CDI à temps plein tout de suite ! Suite aux nombreuses luttes des postiers, la direction annonce de premiers recrutements. Il faut aujourd'hui aller plus loin et exiger que tous les départs soient remplacés.**

- ➔ **PLUS D'EMPLOIS, C'EST TRAVAILLER DANS DE MEILLEURES CONDITIONS !**
- ➔ **PLUS D'EMPLOIS, C'EST BON POUR LA JEUNESSE !**
- ➔ **PLUS D'EMPLOIS, C'EST BON POUR LA CROISSANCE ET LA PROTECTION SOCIALE !**
- ➔ **Embauche immédiate en CDI de tous les contrats précaires**
- ➔ **Remplacement de tous les départs**
- ➔ **Pour un départ = une embauche**



## Bulletin d'Adhésion

Je sousigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT  
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme  Mlle  Mr NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

N° de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Entreprise : \_\_\_\_\_

Site et ville : \_\_\_\_\_

Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_

Fonction / Métier : \_\_\_\_\_ Indice ou coefficient : \_\_\_\_\_ Salaire net : \_\_\_\_\_

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Temps Complet  Temps Partiel

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI  NON

(1) Rayer les mentions inutiles

## Codifications

(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : \_\_\_\_\_

Section : \_\_\_\_\_

Activités Postales

Activités Télécom

### Catégories

Cadres

Retraités

Pré-retraités

Fonctionnaire

CDI

Autres : \_\_\_\_\_

### Activités

Commerciale

Gestion

Technique

Acheminement

Distribution

Coils

Guichet

Service Financier

Informatique

Centre d'Appel

Cotisation Mensuelle 1 %

